

Extrait du

## **REGLEMENT DU**

# **SWISS SNOW HAPPENING ENGELBERG 2012**

---

### **Sommaire**

**1. Généralités**

**2. Slalom géant alpin**

**3. Boardercross**

**4. Ski Cross**

**5. Nordic Cross (ski de fond)**

**6. Telemark Sprint Classic**

**7. Big Air Contest**

**8. Snowboard Slopetricks**

**9. Descente en formation**

**10. Compétition par équipes**

**11. Meilleur sportif**

**Boardercross**

Nouveau: premier groupe au départ

**Ski Cross**

Nouveau: premier groupe au départ

**Telemark Sprint Classic**

Nouveau: premier groupe au départ

**Big Air Contest Ski/TM et SB**

Nouveau: titre de Champion suisse dans les deux disciplines.  
Nouvelle évaluation.

Belp, 01.2012/JK/fp

## 1. Généralités

Le **Swiss Snow Happening (SSH)** est la fête de fin de saison des professeurs de sports de neige suisses et des membres de Swiss Snowsports (SSSA). Attirant plus de 1'200 participants aux championnats individuels et à la descente en formation, l'événement est un impératif pour tout professionnel et enthousiaste des sports de neige!

Le SSH constitue en outre, pour nos écoles et nos associations membres, une plate-forme rêvée pour évaluer la saison. Par ailleurs, le samedi soir, les as de la neige se réunissent lors de la **Swiss Snow Happening Party** pour fêter, ensemble, la fin de la saison.

### 1.1 Conditions de participation

Toute personne souhaitant participer aux compétitions doit être membre de la SSSA.

Compétitions individuelles: membres individuels.

Descente en formation: membres collectifs (écoles de ski et snowboard, resp. institutions et associations).

Exception: les équipes étrangères sont autorisées dans les compétitions en formation, resp. leurs membres dans les compétitions individuelles, sans pouvoir prétendre au titre de champion suisse.

#### → Comment devenir membre?

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer son dossier de formation directement au département «Members»; la facture pour la cotisation annuelle (Fr. 50.00) et l'attestation de membre (Fr. 20.00) doit être réglée avant le SSH (détails sur [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch)).

### 1.2 Inscriptions / Frais de participation / Inscriptions tardives / Retrait

**Chaque participant assume les risques liés aux compétitions et a contracté les assurances nécessaires.**

Inscriptions : sur [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch), du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2012

**Date de clôture des inscriptions pour toutes les courses: 31 mars 2012**

#### Frais de participation

- compétitions individuelles: Fr. 35.00

Lorsque le coureur dispute des épreuves dans plusieurs disciplines, les frais de participation ne sont facturés qu'une seule fois.

- descente en formation: Fr. 250.00/équipe

#### Versement des frais de participation

Les frais de participation doivent être réglés avant les compétitions.

Si le versement n'est pas encore parvenu à la SSSA lorsque le participant vient chercher son dossard, celui-ci devra

a) présenter un justificatif de paiement ou

b) effectuer (éventuellement une deuxième fois) le paiement sur place et payer un supplément de Fr.10.00 pour encaissement tardif

- compétitions individuelles: Fr. 45.00

Le remboursement des frais de participation versés une deuxième fois aura lieu après l'événement. Le montant du remboursement n'inclura pas le supplément pour encaissement tardif (en d'autres termes, seuls Fr. 35.00 seront remboursés).

Inscriptions tardives

sont acceptées sur place, contre le versement, avec supplément, des frais de participation (le jour **précédant** la compétition):

- frais d'inscription coureurs individuels: Fr. 45.00

Retrait

L'organisateur ne procédera à un remboursement des frais de participation que sur présentation d'un certificat médical.

**1.3 Mode d'inscription particulier: slalom géant alpin**

Les coureurs qui se sont qualifiés pour le premier groupe au départ dans les catégories Women 1 et 2 / Men 1 et 2 doivent être inscrits par l'intermédiaire des associations régionales. Le contingent est fixé en accord avec le point 2.4 (date de clôture des inscriptions: 31 mars 2012).

**1.4 Qualifications pour les CM**

Le slalom géant alpin sert également de qualification pour les événements internationaux qui lui succèdent (CM).

**1.5. Jury****1.5.1 Jury de la compétition**

Le jury de la compétition se constitue à la veille de la manifestation.

Fonctions

- désigne les jurés
- désigne le jury de chaque discipline
- a le pouvoir de décision définitive dans l'admission aux compétitions
- est responsable des modifications absolument nécessaires, imprévisibles et de dernière minute du Règlement et du programme.

Chaque année, Swiss Snowsports élit des nouveaux membres pour composer le jury.

Jury de la compétition SSH 2012:

1. Président du CO	Heinz Anderegg	
2. Directeur de Swiss Snowsports	Riet Campell	
3. Coach SSDT	Jan Kindschi	(responsable compétitions SSSA)
4. Responsable Snowboard	Thomas Raschle	(responsable compétitions SSSA)
5. Chef de course	Matteo Planzer	
5. Chef de la formation canton/région	Cécile Elmiger	

### 1.5.2 Jury de la discipline

Le jury de la discipline et les jurés sont choisis, pour chaque compétition, la veille de celle-ci. En vue de garantir le déroulement optimal des épreuves, une séance qui réunit tous les membres du jury doit être convoquée la veille de la première compétition.

Fonctions

- assure la réalisation de la compétition
- veille à la sécurité du déroulement de la compétition
- décide des admissions aux compétitions individuelles
- décide des disqualifications

Font partie de ce jury:

- chef de la discipline SSSA (de la discipline correspondante)
- chef de course/chef des pistes
- responsable des contrôleurs de portes
- responsable de chronométrage

### 1.5.3 Jurés

Descente en formation, Big Air Contest, Snowboard Slopetricks:

- membres du SSDT ou du SSEP de SWISS **SNOWSPORTS**
- coordination: coach du SSDT

## 1.6 Directives sur les compétitions

Pour la réalisation du SSH, c'est le Règlement de Swiss Snowsports qui prime. En cas de doute, il convient de consulter le jury de la compétition du SSH ou le Règlement des Compétitions de Swiss Ski.

## 1.7 Listes de départ et de classement

Les listes de départ et de classement doivent être établies selon le Règlement des Compétitions de Swiss Ski (informations sur: le chef de la discipline SSSA / le chef de course/des pistes / le coureur: nom, prénom, année de naissance et école dont il fait partie. S'il ne fait partie d'aucune école, inscrire «Swiss Snowsports»).

## 1.8 Cadeau et médaille en guise de souvenir

Chaque participant aux compétitions individuelles et à la descente en formation reçoit une médaille ou un cadeau en guise de souvenir.

## 2. Slalom géant alpin

### 2.1 Description

Est disputé un slalom géant d'une manche chronométrée.

### 2.2 Admission aux épreuves

Sont admis à cette épreuve tous les membres de Swiss Snowsports (cf. 1.1).

La décision définitive revient au jury de la discipline (cf. 1.5.2).

### 2.3 Catégories

<b>PISTE ROUGE</b> (avec un premier groupe au départ selon le contingent, cf. 2.4)			
<b>dès Instructor</b> (ancien professeur degré II/III)			
Dames	<b>Women 1</b>	Jusqu'à 35 ans	dès l'année de naissance 1977
	<b>Women 2</b>	de 36 à 45 ans	années de n. 1976 – 1967
Messieurs	<b>Men 1</b>	jusqu'à 35 ans	dès l'année de naissance 1977
	<b>Men 2</b>	de 36 à 45 ans	années de n. 1976 – 1967
<b>PISTE BLEUE</b>			
<b>dès Instructor</b> (ancien professeur degré II/III)			
Dames	<b>Women 3</b>	de 46 à 55	années de n. 1966 – 1957
	<b>Women 4</b>	dès 56	année de n. 1956 et au-delà
Messieurs	<b>Men 3</b>	de 46 à 55	années de n. 1966 – 1957
	<b>Men 4</b>	de 56 à 65	années de n. 1956 – 1947
	<b>Men 5</b>	dès 66	année de n. 1946 et au-delà
<b>jusqu'à l'Asprient</b> (ancien prof degré I, Assistant, Kids Instructor, Basic II, Basic I)			
Dames	<b>Women 6</b>		
Messieurs	<b>Men 6</b>		

#### 2.4 Contingent pour le premier groupe au départ (catégories Women 1 et 2 / Men 1 et 2)

Dans les catégories Women 1 et 2 / Men 1 et 2 est constitué un premier groupe au départ, composé des participants des régions des Ecoles de Ski et de Snowboard qui se sont qualifiés au cours d'une sélection régionale. Les participants des associations et des institutions membres de la SSSA peuvent se qualifier par l'intermédiaire des régions.

Les candidats qui ont été inscrits par les régions des Ecoles de Ski et de Snowboard reçoivent les dossards dotés des premiers numéros (nombre selon contingent).

Les régions inscrivent les coureurs dans des groupes tirés au sort. Les dossards sont tirés au sort au sein de chaque groupe.

Région des Ecoles de Ski et de Snowboard	Dames						Messieurs								
	Women 1			Women 2			Men 1				Men 2				
	Groupes tirés au sort		Total	Groupes tirés au sort		Total	Groupes tirés au sort				Total	Groupes tirés au sort			Total
1	2	1		2	1		2	3	4	1		2	3		
Valais	2	2	4	2	1	3	2	2	2	1	7	2	1	1	4
Grisons	2	2	4	2	1	3	2	2	2	1	7	2	1	1	4
Berne	2	1	3	1	1	2	2	1	1	1	5	1	1	1	3
Vaud	1	1	2	1	1	2	1	1	1	1	4	1	1	1	3
Suisse centrale	1	1	2	1	1	2	1	1	1	1	4	1	1		2
Suisse orientale	1	1	2	1		1	1	1	1	1	4	1	1		2
Suisse occidentale	1	1	2	1		1	1	1	1		3	1			1
Tessin	1		1	1		1	1				1	1			1
<b>Total</b>	11	9	20	10	5	15	11	9	9	6	35	10	6	4	20
<b>SSDT / EP (Wild Card*)</b>															

La répartition des participants dans les groupes est fixée par les régions.

\*Wild Card SSDT: le nombre de Wild Cards est fixé chaque année par le coach du Swiss Snow Demo Team (max. 10).

**2.5 Ordre des départs**

Piste rouge: Women 2 / Women 1 / Men 2 / Men 1

Piste bleue: Women 4 / Women 3 / Women 6  
Men 5 / Men 4 / Men 3 / Men 6

**2.6 Organisation lors d'un nombre d'inscriptions insuffisant**

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, la compétition est organisée sur une seule piste.

Ordre des départs:

Dames: Women 4 / Women 3 / Women 2 / Women 1 / Women 6

Messieurs: Men 5 / Men 4 / Men 3 / Men 2 / Men 1 / Men 6

**2.7 Equipement / tenues**

- les tenues de course complètes ou partielles ne sont autorisées dans aucune catégorie
- le port d'un casque est obligatoire
- une protection pour le dos est recommandée

**2.8 Disqualification**

- en cas d'erreurs commises lors du parcours ou du passage des portes
- en cas de non respect des consignes sur l'équipement / la tenue

**2.9 Frais de participation**

Cf. Généralités, 1.2

**2.10 Prix**

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent un prix spécial.

**2.11 Titres**

Meilleur temps du jour piste rouge

Women

**Championne suisse Slalom géant alpin Women SSSA 2012**

Men

**Champion suisse Slalom géant alpin Men SSSA 2012**